

Règlement de la consultation

Lycée Augustin Thierry
13, avenue de Châteaudun
41018 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 56 29 00

Date limite de remise des offres : vendredi 12 novembre 2021 à 12h00

1 - Objet de la consultation :

La présente consultation porte sur la fourniture de produits carnés (viandes fraîches) au cours de la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour le lycée Augustin Thierry de Blois.

2 - Procédure de la consultation :

Il s'agit de la procédure adaptée prévue par l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars relatif aux marchés publics prévoyant les mesures de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. Le marché sera un accord cadre mono-attributaire à émission de bons de commande selon les modalités des articles 78 et 80 du même décret.

Les montants minima et maxima sont exprimés en euro pour chaque lot ; les quantités annuelles sont données à titre indicatif afin de permettre une valorisation de chaque offre.

Les offres sont rédigées en langue française et les prix sont fixés en euro.

3 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué des lots suivants :

- Lot n°1 : viande de bœuf
- Lot n°2 : viande de porc
- Lot n°3 : volailles

Le candidat peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Les variantes ne sont pas autorisées.

Le lot doit être complété intégralement, faute de quoi l'offre sera déclarée irrecevable.

4 - Délai de validité des offres :

Le délai de validité est de quatre-vingt dix jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

5 -Retrait du dossier de consultation :

Le retrait du dossier de consultation et de l'ensemble des pièces est effectué sur le site AJI (Association des Journées de l'Intendance) **du mardi 19 octobre 2021 au mercredi 10 novembre 2021**, il est accessible également aux mêmes dates sur le site du lycée Augustin Thierry, rubrique « Marchés publics ». En revanche, aucune publication ne sera faite dans la Nouvelle République.

6 -Condition d'envoi des propositions :

Le dossier comprend les pièces suivantes renseignées et signées par le responsable habilité de l'entreprise:

- l'offre comprenant la ou les propositions de prix qui figurent en annexe du CCTP concerné sous la forme des bordereaux de prix unitaires à retourner signés. Le candidat retenu devra retourner ce document par courrier électronique ou tout autre support numérique (CD ROM, clé USB).
- l'imprimé DC1 version 2016
- une documentation commerciale et technique
- L'imprimé DC2 version 2016 complété ou une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions prévues aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail
- L'imprimé ATTRI1 non signé (ex DC3)
- l'imprimé NOTI2 attestant que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales
- le contrat de marché public
- un relevé d'identité bancaire

Le dossier est placé dans une unique enveloppe cachetée portant la mention en haut à gauche de l'enveloppe :

"Consultation collective NE PAS OUVRIR"

**Lycée Augustin Thierry
Services économiques et financiers
Consultation produits carnés, viandes fraîches
13, avenue de Châteaudun - 41018 BLOIS CEDEX**

L'enveloppe est confiée à une entreprise de service postal ou déposée contre récépissé aux services économiques et financiers du lycée.

Les dossiers parvenant après la date limite ne sont pas retenus et sont renvoyés sans être ouverts.

7 - Échantillons :

Le CCTP prévoit l'envoi d'échantillons pour certains articles.

Chaque échantillon porte le nom du candidat, la marque du fabricant et est accompagné d'un bon de livraison.

Les offres des candidats qui n'ont pas fourni les échantillons demandés ne sont pas examinées.

Les échantillons sont gratuits et ne peuvent en aucun cas être facturés par le candidat.

Les échantillons de produits frais sont adressés ou remis au magasin de la cuisine du lycée (18, rue Honoré de Balzac 41000 Blois) à compter du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au le vendredi 19 novembre 2021 de 6h00 à 10h00.

8 - Jugement des propositions :

Afin de déterminer l'offre, il sera tenu compte des critères énumérés ci-après par ordre d'importance décroissant :

- La qualité technique de l'offre : 50%
- Le prix : 30%
- Les critères environnementaux : proportion de produits issus de circuits courts, bien-être animal (ex : Charte des bonnes pratiques d'élevage), absence d'OGM... : 20%

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.

Les candidats seront informés du résultat de la consultation à compter du jeudi 2 décembre 2021.

9 - Renseignements :

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de : Monsieur Pierre DE PUYMALY - pierre.de-puymaly@ac-orleans-tours.fr

Tél. : 02 54 56 29 05

Fait à BLOIS, le 15/10/2021

Le proviseur


Jérôme LAUXIRE


